



*Ministère des Transports, de l'Équipement,  
du Tourisme et de la Mer*

*Le Directeur du Cabinet*



référence : D06005089  
vos réf. :

*Paris, le* - 5 MAI 2006

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur COURTIAL, à l'issue d'un travail fécond et d'une grande qualité, qui a permis d'instaurer un excellent climat de dialogue avec les organisations syndicales, a remis son rapport, dont le Ministre a tenu à vous rendre destinataire

Il importe maintenant que nous examinions les orientations à prendre pour donner suite à ce document qui constitue une base de travail très précieuse. C'est la raison pour laquelle je vous convierai très prochainement à une première réunion, où seront présentés et débattus les orientations retenues et les chantiers à ouvrir, ainsi que des éléments de méthode et de calendrier.

D'ores et déjà, je souhaite vous faire part de mon sentiment sur les problématiques qui me semblent les plus urgentes à traiter.

En premier lieu, j'attache le plus grand prix au maintien des garanties statutaires, dont bénéficient les ouvriers des parcs et ateliers. C'est pour moi une condition première de la réussite de toute évolution relative aux parcs. J'estime judicieuse à cet égard la proposition énoncée par Monsieur COURTIAL visant à mettre au point un statut inter fonction publique et un dispositif ad hoc pour les retraités.

..l.

Monsieur Daniel METRICH  
Secrétaire général  
Union fédérale Equipement/environnement UFE-CFDT  
30, passage de l'Arche  
Bureau 3 C 7  
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

*Hôtel de Roquetaure  
246 Boulevard Saint Germain 75007 Paris*

Cette démarche suppose, évidemment, d'engager des discussions avec l'assemblée des départements de France ainsi qu'au niveau interministériel, dans un dialogue constant avec les organisations syndicales. C'est un des tous premiers chantiers que je proposerai d'ouvrir avec vous.

En second lieu, s'agissant de la question, essentielle également, de la proposition de transfert des parcs aux conseils généraux, je souhaite adopter une démarche pragmatique.

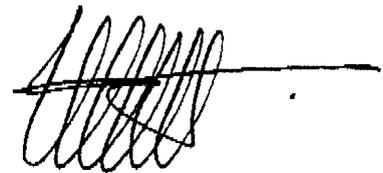
Dans le cadre de sa mission, Monsieur COURTIAL avait initié des démarches-test dans plusieurs départements, qui avaient produit des résultats probants et inspiré les conclusions du rapport.

Il me semble intéressant de retenir l'idée d'utiliser des réflexions locales complémentaires pour alimenter le travail qui reste à mener.

Je tenais à vous faire part de ces éléments avant de vous inviter à poursuivre ensemble la nécessaire réflexion globale sur toutes les problématiques liées à l'avenir des parcs.

Soyez assuré que j'accorderai une très grande attention à la conduite et à l'aboutissement de cette démarche, que je souhaite voir se dérouler dans les meilleures conditions de dialogue et de transparence.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Didier LALLEMENT